

# PROJET PÉDAGOGIQUE

-----

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement

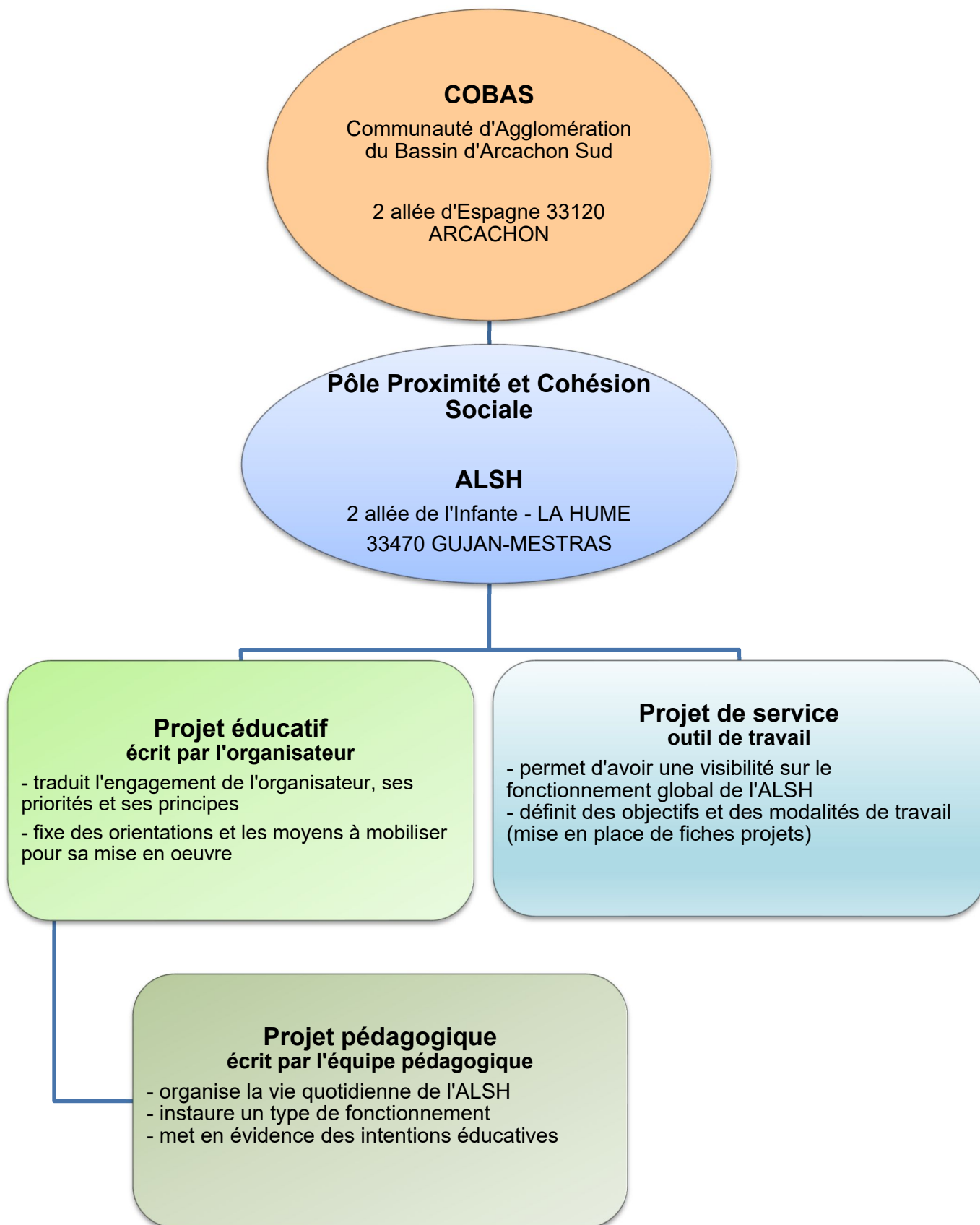
**3 - 12 ans**



# SOMMAIRE

- PRESENTATION
- LA STRUCTURE
- LE FONCTIONNEMENT
- LES LOCAUX
- LE PERSONNEL
- LES RÉUNIONS, LES ÉVALUATIONS ET LES BILANS
- UNE JOURNEE A L'ALSH
- NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
- LES PROJETS D'ACTIVITÉS ET LES SORTIES
- PERSPECTIVES

## PRESENTATION



## **CONTEXTE ACTUEL**

### **COVID**

En raison de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales, des modalités d'organisation et de fonctionnement ont été mises en place :

- Un protocole COVID a été rédigé par l'équipe d'animation.
- Les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des enfants et du personnel : port du masque, distanciation, lavage des mains et aération régulière des pièces, limitation du brassage entre mineurs de groupes différents ...

### **PLAN VIGIPIRATE**

Une véritable réflexion a été menée pour sécuriser le site ainsi que l'accueil des enfants :

- Mise en place des brises vues sur les clôtures.
- Installation de stores occultants sur les portes de chaque bâtiment.
- Pose de films sur les vitres des réfectoires.
- Organisation d'exercices de sécurité.

Dans le cadre des mesures de sécurité, les familles ne sont plus autorisées à rentrer sur le site. Elles sont accueillies au portail dans les meilleures conditions possibles.

## LA STRUCTURE

L'ALSH est géré par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) dont le siège Social se situe : 2 allée d'Espagne 33120 Arcachon.

Le service est placé sous la responsabilité de Sylvie Castillon DGA du Pôle Proximité et Cohésion Sociale.

L'ALSH est déclaré auprès de la DDCSPP (*direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations*).

### FONCTIONNEMENT NORMAL

#### Capacité d'accueil

#### Mercredis et petites vacances

Maternelles : 48 enfants

Elémentaires : 80 enfants

#### Eté

Maternelles : 60 enfants

Elémentaires : 120 enfants



### FONCTIONNEMENT CRISE SANITAIRE

#### Capacité d'accueil



#### Mercredis et petites vacances

Maternelles : 40 enfants

Elémentaires : 60 enfants

#### Eté

Maternelles : 48 enfants

Elémentaires : 84 enfants

### PERIODES DE FONCTIONNEMENT

**Mercredis** inscription à la journée ou ½ journée

**Vacances scolaires** inscription à la journée

**Horaires** : 7h30 à 18h30

**Arrivée** de 7h30 à 9h

**Départ** de 17h à 18h30



Enfants de 3 à 12 ans  
habitants principalement la  
COBAS

**Maternelles** : enfants scolarisés  
à partir de 3 ans jusqu'à  
l'entrée à l'école élémentaire

**Elémentaires** : à partir de 6 ans  
(classe CP) et jusqu'à 12 ans

## LE FONCTIONNEMENT

Le règlement intérieur rappelle toutes les modalités d'organisation, de gestion administrative et financière de l'ALSH. Il doit être validé par le responsable légal de l'enfant.

### **Les inscriptions :**

Elles sont gérées par le service administratif ALSH.

### **Les repas :**

Ils sont livrés par une société de restauration en liaison froide.

Les menus sont établis par une diététicienne.

### **Les transports :**

Les sorties s'effectuent en bus par une société de transports

### **La communication :**

Le projet éducatif, le projet pédagogique, ainsi que tous les documents nécessaires au fonctionnement de l'ALSH (règlement intérieur, plannings, menus ...) sont à la disposition des familles sur le site internet et sur le portail famille : [www.agglo-cobas.fr](http://www.agglo-cobas.fr)

Un panneau d'information est installé à l'entrée de l'ALSH.

### **Le budget :**

Un budget de fonctionnement et d'investissement est alloué à l'Accueil de Loisirs chaque année.

Les principales lignes budgétaires en fonctionnement sont les suivantes :

- Les rémunérations des personnels
- Les animations
- Les transports
- La restauration
- Les fournitures pédagogiques
- Les fournitures de petit équipement

Les lignes budgétaires en investissement permettent de réaliser les travaux d'amélioration de l'ALSH.

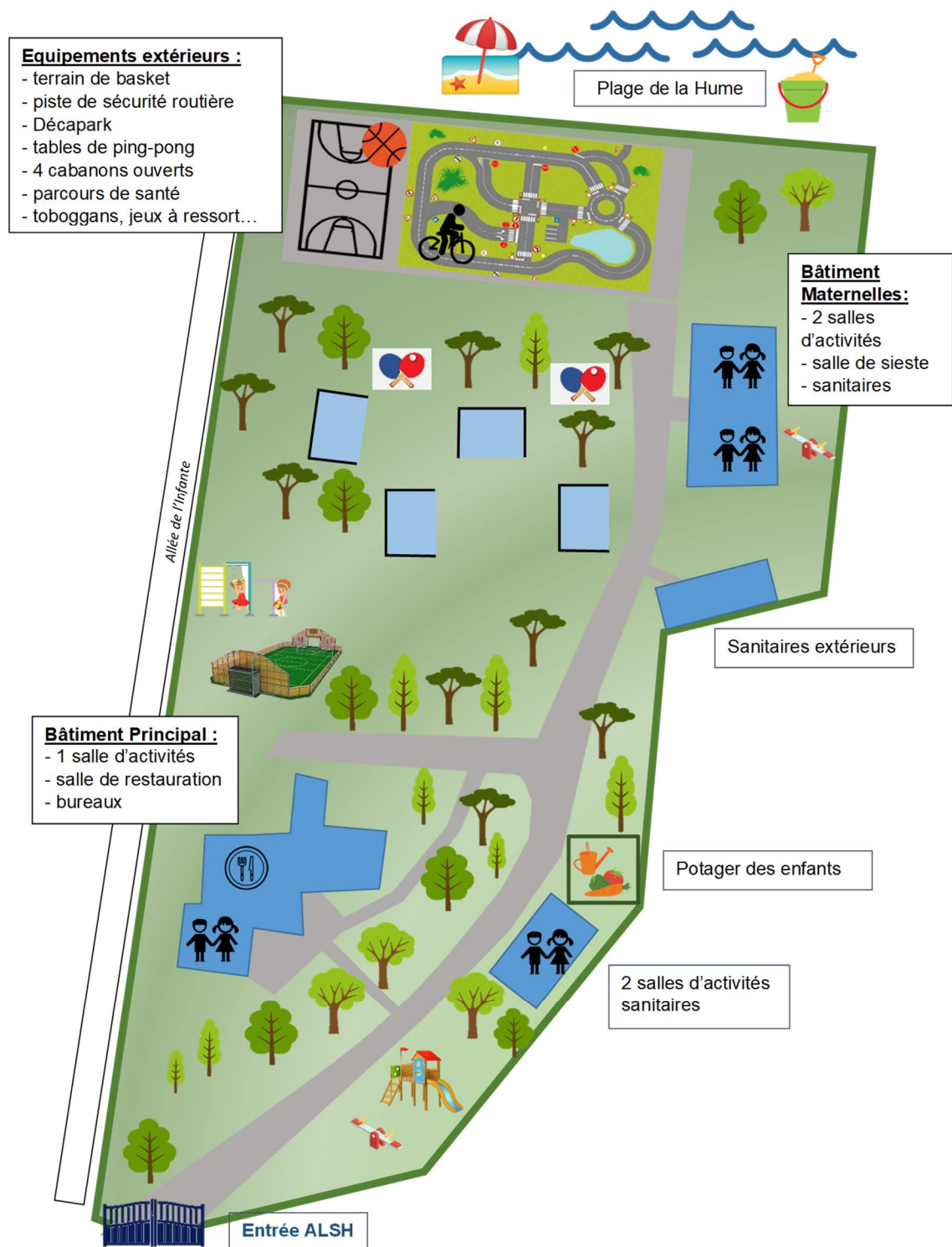
En 2021 ont pu être réalisés l'aménagement de l'entrée du site et les réseaux d'évacuations des eaux pluviales.

## NOTRE ALSH : les locaux

Les locaux et les équipements sont accessibles aux PMR (personnes à mobilité réduite) et aux personnes en situation de handicap. Cela permet d'accéder aux bâtiments en toute sécurité. Ces enfants peuvent se déplacer aisément au même titre que leurs camarades.

En fonction des effectifs, les enfants sont répartis par tranche d'âge dans divers bâtiments.

L'été, deux chapiteaux sont installés derrière le bâtiment principal. Ils sont utilisés pour la prise des repas ou pour y proposer des activités.



## Direction Pôle Proximité et Cohésion Sociale

### RESPONSABLE DU SERVICE ALSH

#### DIRECTION ALSH

2 directrices diplômées titulaires de la Fonction Publique Territoriale

1 directeur adjoint contractuel en fonction des effectifs

#### ANIMATEURS

Animateurs contractuels diplômés BAFA ou équivalent

Surveillants de baignade (SB)

Animateurs stagiaires

#### MISSIONS

##### Responsables de son bon fonctionnement et garantes de la sécurité physique et morale des enfants

- Veillent au respect du projet pédagogique
- Organisent les sorties et coordonnent les activités
- Assurent les relations avec les personnels, les partenaires extérieurs et les différents services de la COBAS.

##### Avec les animateurs

- Forment et évaluent
- Motivent, mettent en avant les capacités et compétences de chacun
- Transmettent les informations données par les parents

##### Avec les familles

- Écoutent et rassurent
- Informent sur les modalités d'inscriptions et de fonctionnement, les besoins particuliers pour une sortie...

##### Pour les familles

- Participent à l'élaboration de différents documents : plaquette d'informations, plannings d'activités, protocoles covid...

##### Avec les enfants

- Rassurent et garantissent la sécurité physique et morale
- Respectent la réglementation
- Sont à l'écoute et bienveillants
- Montrent l'exemple : langage, tenue, attitudes...
- Sont inventifs et dynamiques.
- Proposent et organisent des activités en fonction des demandes, de l'âge, de la fatigue des enfants

##### Avec les familles

- Rassurent
- Écoutent
- Communiquent et recueillent les informations importantes

##### Avec ses collègues

- Participent au projet pédagogique
- Communiquent, s'entraident et se respectent
- Participent aux réunions et sont force de proposition

#### EQUIPE TECHNIQUE

2 agents techniques titulaires

Agents contractuels recrutés en fonction des besoins

#### MISSIONS

- Participent à la vie collective de l'ALSH
- Assurent le service de restauration, le nettoyage des bâtiments, l'entretien du parc...



Qui est qui ?



## **LES REUNIONS, LES EVALUATIONS, ET LES BILANS**

Des réunions de préparation ont lieu pour les animateurs avant chaque période de fonctionnement pour :

- Rencontrer l'ensemble de l'équipe
- S'approprier le projet pédagogique
- Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'ALSH
- Prendre connaissance des différents protocoles (COVID et plan Vigipirate)
- Elaborer en équipe les plannings d'activités de son groupe

### **Evaluation des équipes**

Les animateurs qui effectuent leur stage pratique BAFA ont un entretien à mi-parcours suivi d'une évaluation finale. L'évaluation porte sur : être à l'écoute des enfants, garantir leur sécurité physique et morale, gérer un temps d'activité, adapter l'activité à la tranche d'âges...

Après chaque période de fonctionnement les animateurs sont évalués sur :

- leur investissement et leur implication sur les différents temps de la journée.
- être force de proposition, anticiper et préparer ses activités et jeux en rapport avec le thème.
- avoir un esprit d'équipe, d'entraide et d'écoute auprès de ses collègues.
- disponibilité, écoute et bienveillance auprès des enfants, des familles et des équipes.

Les animateurs peuvent être reçus individuellement sur des temps formels ou informels...

### **Evaluation de la structure**

#### **Evaluation quantitative :**

Un bilan est effectué pour chaque période de fonctionnement lors des réunions de service en présence des directeurs de l'ALSH et des responsables du service.

La fréquentation de l'ALSH est communiquée et discutée : nombre d'enfants inscrits et nombre d'enfants présents...

#### **Evaluation qualitative :**

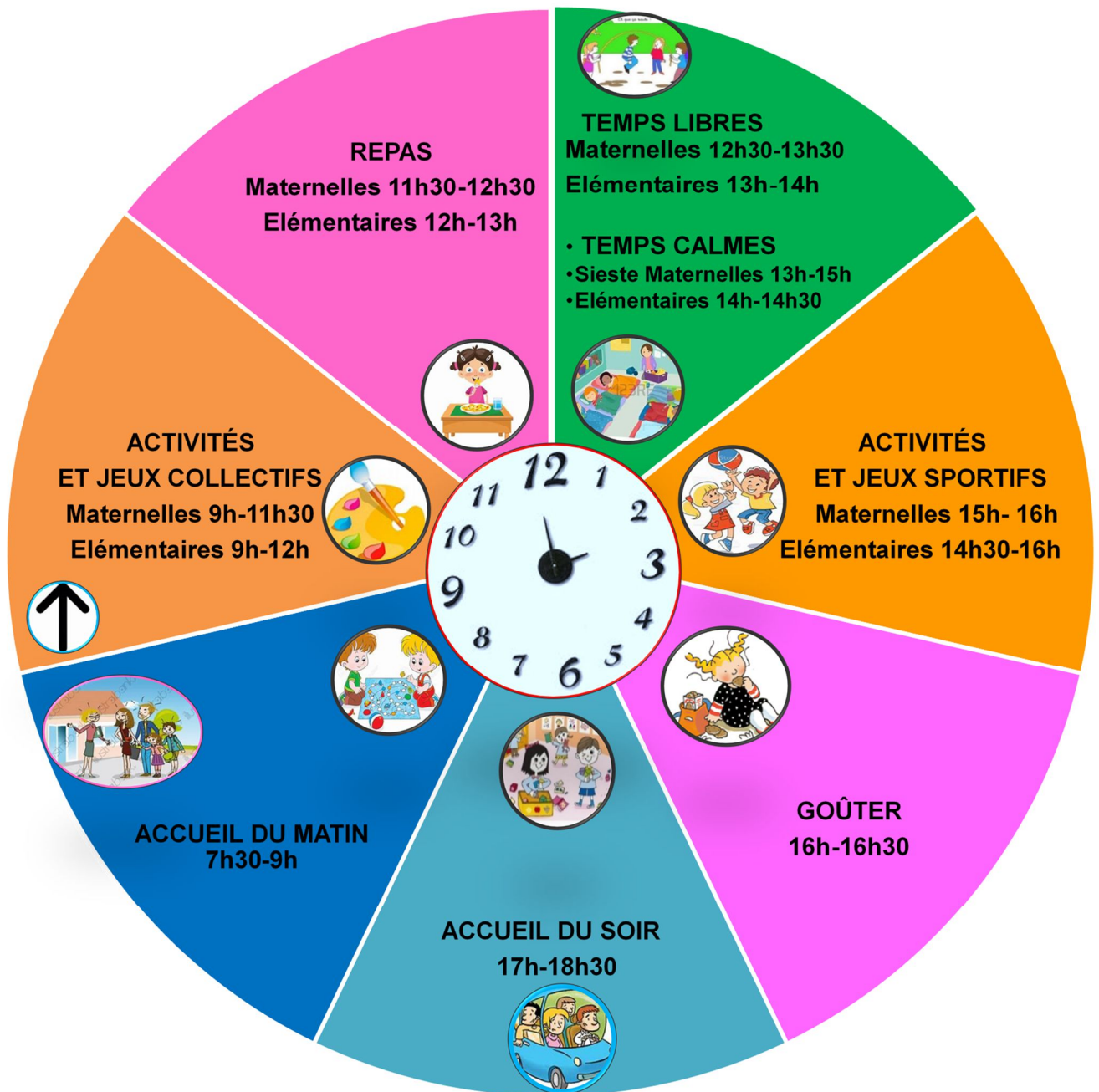
Les directrices et les animateurs restent à l'écoute des retours faits par les familles et en tiennent compte du mieux possible.

A ce jour, aucun outil ne permet d'évaluer la satisfaction des enfants et des familles mais nous envisageons de mettre en place prochainement un questionnaire.

## UNE JOURNEE A L'ALSH

Il s'agit ici d'une journée « type » l'organisation et **les horaires peuvent varier** en fonction des besoins des enfants, des activités prévues ou encore des conditions météorologiques.

Le fonctionnement mis en place est adapté aux rythmes des enfants (temps d'activités et de stimulation, temps de repos).



## NOS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

### **Les intentions éducatives développées dans le projet éducatif :**

- Favoriser l'apprentissage à la vie collective
- Développer l'autonomie et la responsabilisation
- Garantir le bien-être de l'enfant
- Favoriser la mixité
- Faire découvrir le territoire et son environnement
- Favoriser l'accès à la culture, au sport, et à la citoyenneté
- Associer les parents et renforcer les liens avec les familles

Même si l'ALSH reste avant tout pour les familles un mode de garde, l'équipe pédagogique met tout en œuvre pour que l'enfant puisse profiter pleinement de son temps de loisirs, en fonction de ses attentes, ses goûts et ses envies et ce, dans une démarche éducative.

## PRIORITES EDUCATIVES CHOISIES PAR L'EQUIPE

### 1. Respect du rythme de vie des enfants en temps de loisirs :

Notre ALSH fonctionne les mercredis et vacances scolaires, les enfants sont accueillis dans un cadre agréable, spacieux, arboré et à proximité de la plage donc propice à la détente et aux loisirs.

Il est important pour nous que l'enfant différencie son temps de loisirs du temps scolaire.

#### Un rythme adapté grâce aux arrivées et départs échelonnés :

Cela permet aux enfants qui le peuvent de dormir davantage. Certains enfants ont besoin de plus de temps le matin pour démarrer la journée ; l'accueil s'effectue dans une ambiance calme et rassurante où chaque enfant choisit de jouer, de lire....

#### La liberté de choix :

Dans la journée un panel d'activités est proposé. Il permet à chaque enfant de choisir celle qui lui plaît et dans laquelle il peut pleinement s'épanouir.

En fonction de son envie il choisit d'y participer ou non. Il a donc la possibilité de lire, jouer aux jeux de société... ou de ne rien faire.

Les sorties et activités sont adaptées aux besoins des enfants, à leur capacité, à leur rythme et à leurs envies.

Nous prenons le temps d'échanger avec eux afin de répondre au mieux à leurs souhaits.

#### Le respect de ses besoins physiologiques :

Le temps de vacances est aussi celui du repos. Beaucoup d'enfants ont un rythme effréné durant la période scolaire.

Les plus jeunes peuvent bénéficier d'un véritable temps de sieste après le repas.

Le lever est échelonné afin de permettre à chaque enfant de se reposer autant qu'il le souhaite

Nous mettons en place des activités adaptées, selon les différents moments de la journée en alternant, temps calmes et temps où ils se dépensent.

#### Des temps libres en intérieur et extérieur où l'enfant est en autonomie :

Il a besoin de ces temps moins « structurés » car toute la semaine, l'enfant est fréquemment stimulé et sollicité.

Ce sont des moments importants où l'enfant peut se retrouver seul ou avec ses copains pour discuter, faire un jeu, un foot...

L'animateur reste disponible et à l'écoute de chaque enfant. Il assure la sécurité du groupe et joue avec eux s'ils le souhaitent.

Les espaces sont pensés et aménagés afin d'être agréables et accueillants : coin lecture, jeux d'imitation pour les plus jeunes (dinette, voitures...), cabanes...

Les enfants ont la possibilité d'évoluer librement dans ces espaces sécurisés et sécurisants avec des règles établies et des repères clairs.

Du matériel pédagogique est mis à disposition : jeux de société, matériel créatif, jeux extérieurs ; il est régulièrement renouvelé ou complété.



## **2. Socialisation et autonomie des enfants**

Les accueils de loisirs sont un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité.

L'enfant est accueilli dans un groupe, cela implique qu'il existe un cadre, des règles mises en place.

Ces règles sont élaborées avec les enfants : que peut-on faire ou ne pas faire ?

Afin qu'elles soient connues de tous, des outils sont mis en place, par exemple des pictogrammes affichés.

Ce travail est effectué à chaque période de vacances ou plusieurs fois dans l'année pour l'accueil des mercredis.

Les enfants sont amenés à participer à la vie quotidienne : mise en place des activités, rangement, nettoyage...

Les lieux sont aménagés afin que l'enfant puisse être le plus autonome possible : jeux à sa portée, robinets plus bas pour les plus jeunes, mobilier adapté à la taille des enfants...

L'animateur est présent pour accompagner l'enfant dans les gestes quotidiens : s'habiller, se chausser, manger seul, se servir...

Il doit montrer l'exemple et au besoin apprendre à l'enfant à le faire seul.

L'enfant est responsabilisé, il est amené à faire ses propres choix et à les assumer.

Exemples : - J'ai choisi mon activité donc je reste jusqu'à ce que l'animateur m'autorise à faire autre chose

- J'ai renversé mon verre d'eau, je nettoie.

## **3. Bien-être et bienveillance**

Nous souhaitons un ALSH ouvert à tous les enfants quelles que soient leurs différences.

Nous veillons à ce que chaque enfant trouve sa place dans le groupe en prenant en compte ses besoins, ses envies.

Tout au long de la journée, les animateurs assurent la sécurité physique et affective de l'enfant par leur présence, leur disponibilité, leur capacité d'écoute, leur respect de l'autre, bienveillance et vigilance.

L'enfant doit être encouragé à chaque instant et être reconnu dans ses compétences quelles qu'elles soient.

Des temps d'échanges en groupe sont organisés dans la journée, au minimum le matin après l'appel, durant le temps calme et le soir pendant le goûter.

Ils sont organisés dans un climat calme et convivial, rassurant pour les enfants.

L'enfant peut s'exprimer librement sur son humeur, son ressenti de la journée...

Les animateurs tiennent compte de ce retour afin de pouvoir adapter la journée ou celle à venir.

Nous profitons également de ce temps pour mettre en place les règles de vie et régler les conflits et les différents si besoin.





#### 4. Ensemble avec nos différences

Notre ALSH met tout en œuvre afin d'accueillir les enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques dans les meilleures conditions possibles.

Nous travaillons en collaboration avec la Plateforme Loisirs et Handicap Récréamix 33 depuis 2019. Cette structure accompagne l'inclusion des enfants et jeunes girondins âgés de 3 à 18 ans en situation de handicap dans leur accès aux loisirs et au sport.

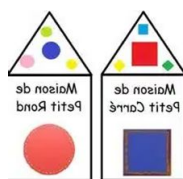
Dans ce cadre, des actions de sensibilisation au handicap sont régulièrement proposées aux équipes mais également aux enfants de l'ALSH.

Elles se font sous forme ludique et adaptée au public : film, jeux, ateliers...

L'équipe d'animation continue quotidiennement ce travail auprès des enfants.

Différents outils seront proposés aux enfants par exemple :

*Lecture d'histoire* « Quatre petits coins de rien du tout » : un album sur le partage, qui permet de lutter contre l'exclusion.



*La cocotte à émotions* : cela permet d'identifier les différentes émotions, d'apprendre à les gérer en s'amusant, d'éviter le trop plein émotionnel.



*L'horloge de la journée* : instaurer un rituel chaque matin en expliquant visuellement le programme de la journée. Cela permet aux enfants de repérer ces différents temps et d'anticiper les transitions et changements de lieux.



L'association nous aide également à coconstruire et mettre en œuvre notre projet d'accueil des enfants en situation de handicap.

L'accueil d'un enfant aux besoins spécifiques est une action réfléchie et concertée :

- Avant l'inscription rencontre avec l'enfant et sa famille : ce temps permet de rassurer à la fois la famille et l'équipe d'animation mais aussi de s'assurer que notre structure est adaptée à l'accueil de l'enfant.

Lors de cette rencontre 1 animateur au minimum est présent.

Ce temps permet d'échanger sur les besoins et les habitudes de l'enfant, de visiter les locaux afin de proposer la salle la plus adaptée possible, et de voir comment nous pouvons aménager les lieux pour un accueil en toute sécurité avec des jeux adaptés à ses besoins.

L'association Récréamix sert généralement d'intermédiaire sur ce temps

- Si l'enfant fréquente déjà une structure ou collectivité : rencontre du personnel qui s'en occupe, cela nous permet de connaître d'avantage l'enfant et ses besoins.

- Si besoin recrutement d'une personne qui viendra en renfort des animateurs déjà présents afin de subvenir aux besoins spécifiques de l'enfant

Chaque début de fonctionnement, l'accompagnateur fait une présentation de l'enfant et explique ses besoins, et ce qu'il est en capacité de faire ou de ne pas faire. Un point régulier est fait lors de réunions avec les directrices, un animateur au minimum, l'accompagnateur de l'enfant et la famille.

## **5. Maintien du lien de qualité avec les familles, les enfants et les équipes**

Malgré la mise en place du plan Vigipirate et des mesures sanitaires COVID nous nous attachons à maintenir un lien étroit avec les familles.

### **Les temps d'accueil du matin et du soir :**

Ils sont assurés par deux personnes de l'équipe pédagogique, présentes au portail de l'entrée. Ce temps d'accueil est important, il nous permet de rencontrer les familles, d'accueillir chaque enfant individuellement, de faciliter et d'accompagner la séparation avec leurs parents, notamment des tous petits.

Les parents ne rencontrent plus directement les animateurs qui s'occupent de leurs enfants mais des outils sont mis en place pour préserver ce lien :

- mise en place d'un cahier afin de faire remonter les informations des différents groupes et de les transmettre aux parents au portail.
- organisation de rendez-vous : rencontre physique ou téléphonique



### **Le lien avec les enfants :**

Les directrices sont souvent présentes sur les groupes. Elles participent aux temps d'échanges et aux sorties afin de connaître les enfants et de partager leur quotidien.

Il est important que les enfants nous connaissent et identifient notre rôle.

Nous sommes à leur écoute et à leur disposition sur ces différents temps ou dans notre bureau.



### **Le lien avec les familles :**

A partir des outils d'information et de communication :

- Site internet et portail famille
- Panneau d'affichage à l'entrée
- Plaquettes distribuées dans les écoles et sur l'ALSH

A partir des temps de rencontre :

- Accueil téléphonique ou sur rdv des familles
- Visites de la structure pour les familles qui le souhaitent
- Réunions organisées avec les parents avant chaque mini-séjour ou stage thématique

Dès lors que les conditions sanitaires nous le permettront nous remettrons en place des moments festifs et conviviaux

### **Les réunions avec le personnel**

- Réunions régulières avec les équipes du mercredi
- Réunions de préparation avec l'équipe d'animation avant chaque période de vacances scolaires



# LES PROJETS D'ACTIVITÉS

## Les activités, les projets :

Les activités ou les projets proposés sont en rapport avec une thématique, celle-ci est choisie par l'équipe d'animation ou par les enfants pour chaque période de vacances ou les mercredis de chaque trimestre.

Les projets peuvent s'inscrire sur un trimestre (spectacle, exposition...) ou sur l'année

Les activités s'appuient également sur les ressources locales du territoire en fonction de la thématique et du projet.

Elles peuvent être individuelles ou collectives, ponctuelles ou récurrentes sur plusieurs jours.

Elles sont adaptées en fonction des capacités et des attentes des enfants :

- durée, technicité et matériel adaptés à l'âge
- choix entre plusieurs activités : l'enfant est libre de participer ou non.

L'activité doit être présentée de manière ludique par les animateurs et donner envie.

Elle sera préparée à l'avance, un exemple de réalisation est montré aux enfants.

Les activités peuvent être libres, en autonomie ou structurées, préparées et proposées par l'animateur. Il existe différentes façons d'animer : laisser faire, faire faire et faire avec. Nous demandons à nos animateurs d'alterner ces différentes méthodes.





## **Activités dans le cadre du projet de service**

### **L'espace ludo sportif « décapark » :**

Il s'agit d'un terrain de sport et jeux d'éveil adapté aux enfants de 3 à 12 ans.

Les équipes d'animations utilisent régulièrement les différents supports afin d'y pratiquer des activités physiques ou sportives : jeux collectifs, parcours, jeux de lancers...

Cette structure est adaptée pour les enfants à mobilité réduite avec un accès PMR.

Un partenariat est mis en place avec des clubs communautaires afin de faire découvrir des pratiques sportives aux enfants ainsi qu'un apprentissage des règles, du vocabulaire et des valeurs sportives.



### **La piste d'éducation routière**

Une piste d'éducation routière est aménagée dans le parc de l'ALSH, nous disposons également du matériel nécessaire pour son utilisation : panneaux, feux de signalisation...

L'objectif est de faire découvrir d'une façon ludique dès le plus jeune âge que la route peut être un danger.

- Acquérir des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation
- Apprendre les panneaux de signalisation et le bon comportement à adopter à pied ou à vélo par le jeu.

### **Projet en cours**

Création d'un village en carton avec les enfants et les animateurs avec une boulangerie, une mairie...qui seront installés sur la piste de sécurité routière.

Ils écriront un scénario puis tourneront un film de la vie quotidienne : les enfants se déplaceront dans le village en faisant attention aux dangers de la route.



## **L'hygiène et le développement durable :**

L'ALSH s'inscrit dans une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable.

### **Atelier jardin potager**

L'intérêt principal pour les enfants réside dans l'apprentissage du maniement des outils (pelles, râteaux), la découverte du cycle des légumes et d'un travail plus physique (préparer la terre, semer, désherber, arroser et récolter). Les enfants ont le plaisir de voir pousser les fleurs, les légumes qu'ils ont choisis, qu'ils récolteront pour les cuisiner lors d'ateliers.



### **Gaspillage alimentaire et réduction des déchets**

Un composteur est installé au niveau du potager, les enfants et animateurs sont formés à la transformation des déchets provenant du jardin ou de déchets alimentaires du service du midi pour en faire un engrais naturel qui s'apparente à l'humus : le compost.

Le compostage permet ainsi :

- de recycler les matières bio dégradables
- de réduire nos déchets
- de fertiliser notre jardin

Des poubelles de tri sélectif destinées aux déchets organiques sont disposées dans les réfectoires afin que les enfants y déposent leurs déchets, cela permet aussi de les sensibiliser au gaspillage alimentaire.

Avec la société de restauration, une réflexion est menée pour que l'ALSH ait le plus possible des goûters zéro déchets et éviter les emballages individuels.

Durant l'année, des activités manuelles sont proposées avec des matières recyclées : bouteilles en plastique, cartons, palettes en bois...

### **Sensibilisation aux économies d'énergie**

Nous sensibilisons les enfants à l'importance de préserver les ressources : éteindre les lumières, utiliser l'eau du récupérateur d'eau, éteindre les robinets, fermer les portes lorsqu'il y a le chauffage...

Nous faisons également appel à des intervenants extérieurs pour des ateliers plus spécifiques : les formes d'énergie, leurs effets sur la planète, des expériences sur l'effet de serre...

### **Les stages « Touchatou aventures » :**

Ils sont organisés durant les vacances scolaires. Ils permettent aux enfants d'éveiller leur curiosité en leur proposant des activités de découverte (de soi, des autres,) au travers d'activités culturelles, artistiques, sportives...

La durée de ces stages est variable en fonction des activités proposées

Exemples : stage de surf pour les plus grands, stage théâtre et yoga pour les maternelles...



### **Les mini-séjours :**

Des séjours avec hébergement permettent aux enfants de découvrir des activités diverses, d'apprendre à vivre en collectivité et tendre vers l'autonomie à travers la vie quotidienne et les activités.

Les thèmes des séjours sont variés, ce qui permet aux enfants la pratique et la découverte d'activités dans des régions différentes.

La durée des séjours varie en fonction des tranches d'âges et des projets



## **PERSPECTIVES**

Le projet pédagogique évoluera en fonction des enfants, des familles et des équipes qui le feront vivre.

Il sera également modifié en fonction du contexte social, sanitaire et économique ou encore de l'actualité.

Une évaluation du projet pédagogique sera effectuée régulièrement, nous amenant ainsi à nous questionner sur nos pratiques professionnelles.

La direction du service ALSH souhaite poursuivre son engagement afin de faire vivre, connaître, développer et dynamiser ce lieu dédié à la jeunesse.

*Document rédigé par Florence Dubroca et Emilie Agoues , directrices de l'ALSH de la COBAS*